

Journaliste dans la presse quotidienne régionale, quel genre de travail ?

Véronique Bayer et Cécile Offroy



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/leportique/708>

DOI : [10.4000/leportique.708](https://doi.org/10.4000/leportique.708)

ISSN : 1777-5280

Éditeur

Association "Les Amis du Portique"

Référence électronique

Véronique Bayer et Cécile Offroy, « Journaliste dans la presse quotidienne régionale, quel genre de travail ? », *Le Portique* [En ligne], Archives des Carnets du Genre, mis en ligne le 10 novembre 2005, consulté le 27 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/leportique/708> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/leportique.708>

Ce document a été généré automatiquement le 27 août 2022.

Tous droits réservés

Journaliste dans la presse quotidienne régionale, quel genre de travail ?

Véronique Bayer et Cécile Offroy

- 1 Cette recherche s'est construite dans le cadre d'une activité professionnelle, celle d'assistante sociale en entreprise et plus particulièrement au sein d'un quotidien de presse régional. Une des spécificités de ce métier est de se situer à l'interface entre la sphère professionnelle et la sphère privée. Lors d'entretiens sociaux les journalistes laissaient apparaître une contradiction intéressante entre le plaisir d'exercer leur métier et une activité de travail contraignante, non sans incidence sur leur vie personnelle. Il nous importait donc d'interroger les deux termes de cette contradiction. Pour ce faire, nous avons recueilli et traité l'ensemble des données sociodémographiques de la population des journalistes de l'entreprise et nous avons effectué une dizaine d'entretiens semi directifs.

Journaliste : un choix estampillé selon les sexes Journaliste : la réalisation d'un rêve

- 2 Pour la plupart des professionnels interviewés, l'exercice du métier de journaliste résulte d'une aspiration forte (« un rêve de gosse », « une idée poursuivie depuis l'adolescence ») et d'une orientation professionnelle clairement déterminée. Pourtant, hommes et femmes évoquent leur parcours de manière différenciée. Pour les hommes, la profession de journaliste dans la presse quotidienne régionale apparaît comme un choix « en retrait » par rapport à un rêve plus grand, tel que devenir « écrivain », « critique littéraire » ou « grand reporter ». De plus, être journaliste n'est pas seulement une profession ; c'est aussi une nature, « un tempérament, une manière de vivre ». Les femmes en appellent peu à des dispositions naturelles. Elles rationalisent plus volontiers leurs aspirations et insistent sur leur formation et qualifications : « C'est un métier que j'ai toujours voulu faire... Donc j'ai fait des études en fonction ». Les valeurs qui fondent le choix du métier diffèrent elles aussi selon les sexes. Pour les hommes, le métier suppose une « envie de jouer un rôle dans la société ». Les femmes énoncent d'autres intentions et se situent davantage dans le « lien aux personnes »,

présenté comme une chose simple, presque modeste : « C'est simplement la curiosité, c'est l'envie de raconter des histoires sur une formule que j'emploie souvent pour résumer mon travail, c'est raconter la vie des gens aux gens. » On observe ici que les femmes mettent en avant l'aspect relationnel, le contact humain, c'est-à-dire des dimensions qui caractérisent traditionnellement l'univers des femmes, tandis que les hommes revendiquent plus volontiers des prérogatives concernant l'organisation de la société.

L'emprise temporelle du travail sur le hors travail

- 3 Si la plupart des professionnels inscrivent leur parcours dans un rapport passionnel à leur métier, ils adoptent un discours plus nuancé sur leur expérience. L'emprise temporelle du travail est présentée par l'ensemble des professionnels comme la principale contrainte du métier. Cependant, cette contrainte est aussi relativisée, difficile à dénoncer car intériorisée comme inhérente au travail, un travail qu'on a « choisi ».
- 4 Lorsque les reporters évoquent l'emprise temporelle du travail, ils établissent spontanément une corrélation avec le hors travail. Nous retiendrons que là encore, l'approche diffère nettement selon les sexes. Pour les hommes, les horaires sont associés à des obligations professionnelles qui s'imposent (« c'est le boulot qui veut ça »). Par conséquent, si des aménagements sont possibles, c'est dans l'espace privé qu'ils peuvent se réaliser, quitte à présenter un certain coût. Ainsi, les horaires de travail ne sont pas identifiés et vécus comme une gêne pour le professionnel, mais comme une difficulté pour son entourage : « Mon amie, elle apprécie modérément mes horaires de travail. Les contraintes, moi, c'est la seule que je connaisse, tout le problème d'une vie sociale ». On voit comment les hommes proposent une inversion des liens de causalité : face à la contrainte horaire, la vie privée (et parfois même le psychisme d'une conjointe, « rigide », « obsessionnelle ») tendent à devenir « une pression » sur la vie professionnelle. Les femmes aussi établissent un lien entre horaires et vie privée, mais qui traduit davantage une forme de concurrence entre contraintes professionnelles et familiales. Elles relatent qu'elles emportent du travail à la maison ou retournent à l'agence en soirée, après avoir pris en charge le travail domestique. La concurrence entre vie privée et vie professionnelle peut aussi avoir des conséquences plus graves. Une femme désigne ainsi son travail comme l'une des causes de son divorce : « C'est vrai que je suis divorcée, on m'a reproché... mon mari avait l'impression que je parlais que du boulot, du journal, que je vivais que par rapport au journal ». Contrairement aux hommes, l'emprise temporelle du travail conduit les femmes à dénoncer le caractère exclusif du métier : « A un moment donné, je me suis demandée si j'étais assez passionnée pour tout mettre dedans et ne plus rien avoir. (...) Ce que j'ai fait, au début, je ne le ferais plus maintenant, c'est clair, c'est fini et en plus, maintenant, j'ai un bébé ! Cet espèce de truc de taré... maintenant non (...) Si pendant les trois premières années, j'ai tout abdiqué, je savais que tôt ou tard, de tenir comme ça, je serais en partie... cela aurait été de m'amputer d'une jambe, d'un bras... Pas de vie sociale, je peux pas ».
- 5 Le croisement de variables statistiques montre pourtant qu'a priori, la vie familiale n'est pas un frein à la profession de journaliste. En effet, près des trois quarts des hommes journalistes sont mariés, ont des enfants et occupent des postes à temps plein et à haute responsabilité. Mais si la grande majorité des hommes réussit à concilier vie familiale et vie professionnelle, il en va tout autrement pour les femmes journalistes :

plus de la moitié d'entre elles se déclarent célibataires et n'ont pas d'enfant. Les mères de famille, quant à elles, travaillent de préférence à temps partiel. L'enquête révèle qu'il existe un lien entre la possibilité de construire une carrière et la prise en charge des tâches domestiques par le conjoint. Les épouses et compagnes des hommes interviewés sont soit sans activité salariée, soit employées à temps partiel. Les hommes, qui affirment pouvoir cliver ces deux sphères, tiennent un discours plus dévolu à la vie professionnelle. Les femmes journalistes évoquent davantage des tensions entre les deux sphères dans la mesure où la sphère privée ne renvoie pas qu'à des notions affectives mais aussi à du travail, le travail reproductif.

- 6 Nous venons de souligner combien la dynamique travail / hors travail était sexuée. Examinons maintenant comment cette division entre hommes et femmes se manifeste au sein même de l'activité de travail des journalistes.
- 7 La division sexuelle du travail dans l'activité de journaliste
- 8 Les parcours des hommes et des femmes journalistes ont été analysés à partir de cinq indicateurs : les niveaux d'études, l'insertion dans l'entreprise, les emplois, les lieux d'exercice et les spécialités journalistiques (les rubriques).
De la formation à l'insertion professionnelle : une inégalité entre hommes et femmes
- 9 Les données statistiques sur la population de l'entreprise indiquent que les journalistes sont des professionnels qualifiés. Les trois quarts d'entre eux ont au minimum un diplôme de niveau 3 (DEUG). Pourtant une approche sexuée des trajectoires scolaires montre que hommes et femmes journalistes n'ont pas le même niveau d'étude. 70% des femmes journalistes ont un niveau d'études supérieur à la licence, alors que 38% des hommes ont atteint ce niveau. Ces résultats sont néanmoins à pondérer car ils recourent une variable générationnelle : les hommes sont globalement plus âgés que les femmes dans l'entreprise (60% des hommes contre 35% des femmes ont plus de 40 ans). La moitié des femmes (48%) ont suivi des formations littéraires (lettres et « info-com »), tandis que les hommes présentent des parcours plus diversifiés : économie, gestion, droit, politique, sciences humaines, histoire, journalisme. Comme le fait remarquer Erik Neveu, on observe chez les journalistes « une hausse générale du niveau de formation » mais « avec des différences persistantes de formation entre hommes et femmes. Les femmes journalistes sont plus souvent diplômées des filières littéraires et « info-com », qui ne sont pas les plus porteuses pour accéder aux emplois de cadre dans la presse. Même si cet écart se réduit aujourd'hui, les hommes sont plus souvent diplômés des instituts d'études politiques (IEP) et des écoles de journalisme reconnues »¹. Les femmes semblent certes plus qualifiées que leurs confrères, mais de filières ouvrant moins facilement à des responsabilités d'encadrement.
- 10 Les situations professionnelles des journalistes interviewés mettent en évidence que les hommes comme les femmes connaissent des parcours chaotiques avant de pouvoir prétendre à un CDI. Elles confirment les observations d'Erik Neveu, qui note une évolution décisive de la précarité au sein du journalisme français². Il ressort que les hommes ont commencé leur carrière dans d'autres organes de presse, dans d'autres régions. Ces parcours impliquent une certaine mobilité géographique et des « prises de risque » qui conduisent certains d'entre eux à cumuler des CDD. Les femmes réalisent davantage leur trajectoire au sein d'un même quotidien. Les journalistes interviewées ont généralement débuté en qualité de correspondante ou de pigiste, travail qui peut s'identifier à une activité à temps partiel. Avec le temps, leur statut évolue en CDD, puis en CDI, souvent au sein de la même agence. Observer que les hommes sont sujets à une

mobilité géographique et les femmes à une mobilité temporelle conduit au constat que la flexibilité et la précarisation de l'emploi n'affectent pas les hommes et les femmes de la même façon. Danièle Kergoat qualifie ce phénomène de « nomadisme sexué : nomadisme dans l'espace pour les hommes, nomadisme dans le temps pour les femmes »³. Ce nomadisme sexué permet aux uns d'investir la sphère productive et aux autres de ne pas échapper au travail reproductif.

- 11 Les parcours scolaires et contractuels des hommes et des femmes montrent des écarts de traitement entre les deux sexes. Ces écarts se réduisent-ils dès lors que les professionnels ont un emploi stable dans l'entreprise?

Une ségrégation verticale des emplois

- 12 Environ un quart des journalistes de l'entreprise (21% des hommes et 3% des femmes) occupent des fonctions d'encadrement : rédaction en chef, direction des services, des agences... Ces données mettent en évidence la place prépondérante des hommes dans les postes stratégiques, tant sur un plan décisionnel que sur un plan rédactionnel. En l'occurrence, ce sont eux qui pourvoient les postes en interne et se chargent du recrutement. De plus, à ancienneté égale, moins de dix ans par exemple, les niveaux de coefficient montrent une inégalité de traitement entre les femmes et les hommes. 78% des femmes, contre seulement 51% des hommes, ont un coefficient inférieur ou égal à 145. Il semble donc que la promotion professionnelle soit le produit d'une évaluation individuelle, réalisée par ceux-là mêmes qui occupent les postes décisionnels et stratégiques dans l'entreprise, c'est-à-dire des hommes.

Une ségrégation horizontale au travers des lieux d'exercice et des rubriques

- 13 Il existe trois catégories d'agences au sein du quotidien. Au contraire des chefs d'agence, les journalistes peuvent, à coefficient égal, travailler indifféremment dans tous types d'agences. Pourtant, pour eux, les agences n'ont pas la même valeur. Cette hiérarchie repose sur la capacité de diffusion des agences ainsi que sur la taille et le rayonnement du secteur où elles sont implantées. De fait, pour les professionnels, il existe un lien entre la valeur des agences et les opportunités d'évolution de carrière. Mais cette promotion paraît plus difficile à réaliser pour les femmes. En effet, les agences qui ont le plus de valeur comptent deux tiers d'hommes pour un tiers de femmes. A contrario, dans les agences de moindre importance, là où l'ascension semble la moins probable, on observe une parité entre hommes et femmes. De tous les lieux d'exercice, le plus prestigieux est le siège du quotidien. Environ un tiers des journalistes (32%) y travaillent et force est de constater que 90% des reporters du siège sont des hommes. Les femmes sont ainsi sous-représentées, non seulement aux postes d'encadrement, mais aussi aux postes qui présentent le plus de « valeur » : 14% seulement des femmes journalistes travaillent au siège.

- 14 Par ailleurs, l'observation des parcours montre que les hommes s'exercent plus volontiers aux rubriques politique, économie et social. En locale, les hommes assurent ces rubriques par le biais des conseils municipaux. Les femmes adoptent plus volontiers un discours sur la polyvalence et l'absence de spécialisation. Cependant, les femmes font part d'inclinations pour des domaines précis et notamment les questions relatives à la vie quotidienne et aux problèmes de société : « En fait, j'aime bien tout ce qui est société, social. Tout ce qui concerne l'humain ». Ces dispositions ne sont pas identifiées par les intéressées comme des compétences, dans la mesure où elles sont en quelque sorte une prolongation du travail reproductif. D'ailleurs, les hommes aussi tendent à naturaliser les qualifications des femmes. Le traitement des problèmes de société

nécessite selon eux de la sensibilité. Ces observations font écho à l'analyse de Pascale Molinier. « Les femmes, à la différence des hommes, ne construiraient pas leurs compétences, mais disposeraient d'un fonds naturel de dons et de qualités féminines [...]. Une grande partie de leur intelligence est ainsi non reconnue, et les prestations « féminines » sont considérées comme normales de la part d'une femme. »⁴ Pourtant, ces qualités ne sont pas innées, mais acquises dans la sphère privée, familiale et domestique au cours d'un processus de socialisation qui vise à apprendre aux filles à devenir de « bonnes » épouses et de « bonnes » mères. Selon Danièle Kergoat⁵, ces qualités sont souvent exploitées par la sphère productive mais, considérées comme innées, elles ne sont pas reconnues comme des compétences. A ce titre, elles ne sont pas l'objet d'une valorisation économique. A ces qualités « naturelles » s'oppose la qualification masculine, acquise dans la sphère publique et, par conséquent, reconnue sur le plan salarial. Certaines femmes intègrent malgré tout le collectif des hommes et tous s'accordent à reconnaître leurs compétences ; elles deviennent alors des femmes d'exception et sont présentées comme des cas particuliers. On constate que la division sexuelle du travail est bien à l'œuvre dans la population des journalistes. Au sein même de l'activité professionnelle, le travail est divisé selon des logiques naturalistes, intériorisées par les acteurs.

Division sexuelle du travail : souffrance et défense sexuée
La construction d'un système de représentation sur l'identité sexuelle

- 15 Pour les hommes et les femmes interviewés, l'atout principal des femmes dans l'exercice de leur profession réside dans « le charme » et « la séduction ». Cet atout est présenté par les deux sexes comme un « avantage incomparable » sur les hommes, dans la mesure où il facilite l'accès à l'information : « Combien de fois j'ai eu des infos en exclusivité, alors que les confrères masculins qui étaient là avec moi n'avaient rien... C'était pas un hasard, c'est pas vrai, et c'était pas dû spécialement à mes qualités professionnelles... Bon, c'était une question de charme, plus de charme. ». « Voix de gorge », sourire, charme, beauté, les avantages des femmes sont une émanation de leur nature, de leur capital corporel. Dans l'exercice de leur métier, les femmes mobilisent ainsi non seulement leurs compétences, elles engagent aussi leur corps : « Ils savent qu'ils peuvent compter sur moi, que la semaine-là, je suis disponible corps et âme ». Aussi, on peut s'étonner que, fortes de ces atouts, les femmes n'occupent pas davantage les postes stratégiques et décisionnels. Si les femmes affirment qu'elles usent de leur charme en externe, elles se défendent catégoriquement d'adopter ce mode en interne. « J'en joue avec les gens mais jamais au sein du journal, j'en n'ai jamais joué ! (...) Le boulot c'est le boulot, les rendez-vous avec les chefs, alors ça, c'est pas mon truc. (...) C'est surtout, c'est uniquement l'intérêt pour le journal et pas pour mon intérêt personnel. » Autrement dit, l'atout « naturel » de la séduction peut être mobilisé dans l'intérêt du journal, mais jamais dans l'intérêt propre de la salariée. Cette posture « morale », qui pose des limites à l'usage de la séduction en la contextualisant, semble également convenir aux hommes. Mais paradoxalement, c'est aussi « le physique » qui fait défaut aux femmes et constitue leur principal désavantage : « Il y a des différences physiques. Je prends mon cas, quand je me trimbale avec 10 kilos de matériel sur le dos (...) pour aller en Côte d'Ivoire, plus mon sac de bagages parce que je ne sais pas combien de temps il fallait rester, eh bien c'est plus difficile pour moi. Je pèse 45 kilos, c'est plus difficile pour moi que pour mes deux autres confrères masculins. » La force correspond à une esthétique de la masculinité. A l'opposé, les femmes se caractérisent par une faiblesse physique qui s'étend au domaine moral et psychologique et s'énonce

en termes de fragilité et de sensibilité. « Je pense qu'il y a également un élément, les femmes sont plus fragiles face à la misère. » Les paroles des femmes rendent compte qu'il existe une éthique et une esthétique de la soumission féminine, corollaire de la domination.

- 16 Il en va tout autrement des atouts des hommes. Il est intéressant de noter que les hommes sont plus prolixes sur les atouts des femmes que sur ceux de leur propre sexe. Les hommes semblent d'abord se définir par ce qu'ils ne sont pas, à savoir des séducteurs, dans la mesure où « on est confronté à beaucoup d'interlocuteurs qui sont des hommes donc il n'y a pas vraiment de jeux de séduction. (...) Mais bon, en même temps, l'avantage d'être un homme, c'est sur le plus long terme. Il y a une relation plus franche qui s'établira et un homme aura plus de confiance en un homme, quelque part, en terme de franchise, de sincérité ». Les hommes seraient donc du côté de la droiture, tandis que les femmes se placeraient du côté du jeu, de la duplicité. Non sans humour, les femmes, considèrent en revanche que le simple fait « d'être un homme, c'est un atout ! (...) Au reportage, quand il aura fallu remplacer des femmes, on a mis des hommes, donc c'est un atout naturel ! »

- 17 Ces témoignages montrent combien les atouts des unes et des autres sont présentés de manière ambivalente. Cette approche est conforme aux conduites sexuées qui répondent aux normes produites par la division sexuelle du travail. En effet, les femmes disposeraient d'un fond naturel de dons, de qualités, mais aussi de faiblesses, alors qu'il semble plus difficile de cerner les qualités des hommes dans la mesure où leurs compétences relèvent moins d'un processus de naturalisation que de construction. Ces processus semblent bien intériorisés par les deux sexes.

Pratiques de femmes : une tension entre deux systèmes de défense

- 18 Les principes de la division sexuelle du travail placent les femmes dans des tensions permanentes. Lorsqu'elles témoignent de leur situation, les femmes journalistes usent parfois d'expressions douloureuses. « On fait un peu le vide autour de soi, on laisse des plumes en fatigue, en nervosité ou on passe à côté. (...) J'ai toujours les traits tirés. » Néanmoins, la souffrance est difficile à reconnaître car dans les représentations du métier, l'identité sexuelle des femmes est présentée avant tout comme un atout. Aussi, les femmes mettent en place des systèmes de défense pour faire face à leur condition de femme dans le groupe des journalistes. La psychodynamique du travail désigne le conformisme aux conduites sexuées par les notions de virilité et de muliérité. « Pour les femmes, il existe une forte contradiction entre la construction de la féminité et l'intégration dans le monde du travail. [...] Les femmes qui veulent faire une carrière valorisée doivent adhérer au système de défense viril, en méprisant du même coup leur propre sexe. »⁶ A l'opposé, « la muliérité est le néologisme qui désigne l'aliénation de la subjectivité féminine dans le statut de soumission. [...] La muliérité n'est donc pas le symétrique de la virilité. Alors que la virilité peut servir d'identité d'emprunt en ce qu'elle est promesse de valorisation, la muliérité ne renvoie qu'à la dépréciation et à l'effacement de soi. »⁷ Qu'en est-il de ces systèmes de défense au sein de la population féminine des journalistes interviewés ?

- 19 Parmi les femmes interviewées, l'une d'entre elles, à l'égal des hommes, se distingue par son ascension professionnelle. De secrétaire d'agence, elle est devenue grand reporter. Lorsqu'elle apprécie son parcours, cette journaliste nie avoir subi une souffrance liée à sa condition de femme. Mais son témoignage est pourtant d'une extrême violence à l'égard des hommes. « Mais par contre, je conseille aux femmes

éventuellement de marcher sur les cadavres des hommes s'il le faut... Si une femme fait ça, c'est l'horreur tout de suite, c'est l'horreur, quoi : « Tu as vu la salope », « Promotion canapé » et j'en passe et des meilleures. Donc ça, c'est vrai que sur des choses comme ça, il faut se battre, il faut vraiment se battre, mais là où on est. Mais c'est quand même pas simple, c'est une histoire de tous les jours. Il faut oublier qu'on est une femme, en fait, vraiment oui, il faut l'oublier... Quand on s'est fixé des objectifs, eh bien on y va, et puis voilà, et je conçois que c'est pas toujours facile d'oublier qu'on est une femme. (Silence) Voilà. » La solution envisagée pour réussir sans souffrir, c'est « oublier qu'on est une femme ». C'est aussi ce que suggère l'un de ses confrères : « Mme E. et Mme C., c'est des femmes qui ont eu le temps d'établir leurs compétences, de montrer leurs compétences, donc de réussir à convaincre les hommes avec qui elles étaient en relation, que ben voilà... elles étaient journalistes avant d'être femmes ». Face aux suspicions et calomnies auxquelles sont sujettes les femmes qui tentent une ascension professionnelle, d'autres journalistes adoptent une posture différente. « Il faut toujours expliquer d'une manière ou d'une autre pourquoi telle femme est à tel poste. Alors, soit elle a couché, soit c'est une bonne à rien, donc on l'a mis là et ça suffit... Il faut toujours justifier, en fait... Et c'est vrai qu'on a peut-être plus de mal à mettre les qualités professionnelles en premier lieu. (...) On en revient au début de l'interview, quand on évoquait les perspectives ou souhaits de carrière. Je disais pour l'instant que je restais là et qu'on me foute la paix, parce que là, on est très loin du siège. » On comprend comment les femmes sont contraintes de renoncer à leur carrière pour préserver leur intégrité.

- 20 Les trajectoires et les évocations du vécu au travail montrent combien les femmes sont exposées à des conflits et à des tensions. Pour y faire face, les femmes adhèrent tantôt à des processus de défense virils, tantôt à une attitude non concurrentielle et de dénigrement (muliérité). Ces deux systèmes coexistent et sont en tension, ce qui peut conduire les femmes, non pas à s'installer dans un système, mais à adopter successivement l'un et l'autre, à l'exemple de l'une d'elle qui peut renier son identité sexuelle pour réussir un entretien d'embauche et renoncer à sa carrière pour s'occuper de son enfant. Les défenses qu'elles déploient face à ces tensions leur permettent sans doute d'ignorer la souffrance liée à la division sexuelle du travail, dont « le prix à payer est très cher... alors que les hommes... ». Les défenses dévoilent en tout cas que cette souffrance au travail relève d'un « impensé collectif »⁸. Mais à quel prix ?

Les conséquences des logiques défensives sur le hors travail

- 21 Danièle Kergoat souligne que, pour les femmes qui intègrent le collectif des hommes et les systèmes de défense virile, « risque de surgir une contradiction entre lutte contre les hommes dans les rapports de production, et soumission aux hommes dans les rapports domestiques. »⁹ Que peut-on retenir des entretiens concernant cette contradiction ? L'enquête permet d'envisager différentes hypothèses.
- 22 Pour certaines femmes, on peut identifier un éclatement de l'économie des relations familiales, à l'instar de cette journaliste qui, suite à un divorce qu'elle impute à une reprise de son travail à temps plein, n'a pas obtenu la garde de son enfant. D'autres se considèrent comme célibataires. Pour les hommes, on s'en souvient, le rythme de travail est imposé à l'entourage qui n'a d'autre possibilité que de s'adapter. Pour certaines femmes, à l'inverse, la difficulté consiste à construire une relation avec un compagnon qui soit en mesure d'accepter l'emprise temporelle du travail. « Il faut avoir quelqu'un qui en face de vous comprenne que vous pouvez partir. Il faut avoir un

compagnon qui accepte ça ». L'une d'elle, qui se singularise par sa réussite professionnelle, rapporte avoir attendu l'âge de 43 ans pour s'épanouir dans une relation amoureuse. Le célibat ou l'absence de vie maritale et d'enfant serait-il une façon d'échapper au travail reproductif ? En effet, « pour conquérir un rapport plus satisfaisant au travail, les femmes doivent souvent passer par une phase de destruction/restructuration de leur vie affective hors travail (divorce, célibat, mère célibataire, homosexualité) ; à l'inverse, lorsque les rapports d'exploitation deviennent insoutenables, une des issues possibles consiste à se trouver enceinte. La grossesse et par conséquent la sexualité tout entière, se trouvent alors engagée dans une logique défensive, et non plus dans une logique du désir »¹⁰. C'est manifestement le cas d'une journaliste qui déclare envisager de prendre un congé parental afin d'échapper aux difficultés qu'elle rencontre au travail.

- 23 Ces questions, puisées dans quelques trajectoires de femmes, mériteraient un approfondissement et un prolongement. Néanmoins, elles s'opposent à considérer les situations de ces femmes en terme de choix. Au delà d'une problématique de métier, elles tendent à montrer combien la division sexuelle du travail produit une souffrance innommable.

NOTES

1. E. Neveu, *Sociologie du journalisme*, Paris, La découverte, collection « Repère », 2001, p. 23
2. *Ibid*, p. 25
3. D. Kergoat, « La division du travail entre les sexes » in J. Kergoat, J. Boutet, H. Jacot, D. Linhart, dir., *Le Monde du travail, Le monde du travail, op. cit.*, p. 322
4. P. Molinier, « Féminité, masculinité, virilité » in H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré et D. Senotier, dir., *Dictionnaire critique du féminisme, op. cit.*, p. 74
5. D. Kergoat, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré, D. Senotier, dir., *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, Politique d'aujourd'hui, 2000, p. 35
6. P. Molinier, « Féminité, masculinité, virilité », in H. Hirata, F. Laborie, H. Le Doaré et D. Senotier, dir., *Dictionnaire critique du féminisme, op. cit.*, p. 74
7. *Ibid*, p. 74
8. cf. supra., p.36
9. H. Hirata, D. Kergoat, « Rapports sociaux de sexe et psychopathologie du travail », *op. cit.*, p. 168
10. *Ibid*, p. 169